



École supérieure d'art Avignon
500 chemin de Baigne-Pieds
84000 Avignon
Tel : 04 90 27 04 23

PROCES VERBAL

Conseil d'administration du 06/09/2024

Réuni à 11H

15 Présents :

Damien Malinas, président de l'ESAA,

Anne Gagniard, vice-présidente de l'ESAA, conseillère municipale en charge de l'enseignement supérieur,

Claude Nahoum, 1^{er} adjoint au Maire, délégué à la vie culturelle,

Ghislaine Persia, conseillère municipale,

Nadia Inoubli, représentante de la DRAC

Laetitia Herbette, représentante des personnels administratifs et technique,

Hervé Giocanti, professeur d'enseignement artistique, CR

Benoit Broisat, professeur d'enseignement artistique, création,

Lou Grégoire, représentante des étudiant·es, CR

Réjane Perret, personnalité qualifiée,

Corinne Ramelly, conseillère représentant le cabinet de Madame le Maire d'Avignon,

Morgan Labar, directeur

Raphaëlle Mancini, secrétaire générale

Emilie Cosme, Gestionnaire administrative et comptable

Emilie Chabert, coordinatrice administrative

Absent·es excusé·es :

Thierry Suquet, préfet de Vaucluse,

Dalia Messara, référente enseignement supérieur DRAC

Monsieur Malinas remercie l'ensemble des participants pour leur présence à ce CA exceptionnel notamment lié à des mouvements de personnel à l'ESAA.

Il invite le directeur à donner des informations liées à la rentrée 2024.

Monsieur Labar donne des informations générales :

-rappel des événements de l'été à Avignon (partenariat avec les Festival du Off et du In, Expositions aux Cordeliers, exposition des post-diplômés, etc.).

-actualité de rentrée : exposition exceptionnelle à Wuhan où se trouve Morgan Labar actuellement

Les chiffres de la rentrée 2024 sont très rassurants en termes d'actualité : + de 120 étudiants seront de nouveau accueillis pour le cycle scolaire 2024 2025.

Corine Ramelly entre dans la salle à 11h09 par vidéoconférence.

Damien Malinas remercie Morgan Labar, directeur et Emilie Chabert, assistante pour le travail effectué les années passées à l'ESAA.

Anne Gagniard remercie également Morgan Labar et Emilie Chabert pour le travail réalisé et pour leur engagement au sein de l'Ecole.

Damien Malinas souligne le travail accompli en termes de recherche et pour la consolidation de l'offre de formation. Il souhaite une belle réussite professionnelle à Morgan Labar dans ses nouvelles fonctions à Lyon.

Anne Gagniard souhaite aussi une belle réussite dans ses nouvelles fonctions. « Le Conseil d'Administration sait tout ce que l'école te doit » indique t'elle ».On aura à cœur de poursuivre ce que tu as entrepris dont le projet d'établissement et sous son impulsion. Il faudra poursuivre ce dynamisme que tu as enclenché. »

Monsieur Malinas demande si d'autres membres du CA souhaitent s'exprimer ?

Madame Inoubli remercie également Morgan Labar pour le travail réalisé à Avignon au nom de la DRAC PACA.

Monsieur Labar exprime ses remerciements pour les témoignages exprimés, les équipes administratives, techniques, pédagogiques et les tutelles.

Cela a été 3 années extrêmement riches, je pars dans un moment où l'école est en pleine lancée

Monsieur Labar rappelle notamment la réussite concernant l'appel à candidature RADAR en faveur de la recherche. Le projet *Riken no Ken* porté par Benoit Broisat qui bénéficiera de 20 000€ de subvention du Ministère sur 2 ans.

Il rappelle aussi différents projets comme :

- le projet Amazonie(s) pour lequel l'ESAA candidate à la saison France-Brésil
- Culture pro : Le projet piloté par Raphaëlle Mancini en lien avec les enseignants a été retenu (30 000€) et permettra notamment des partenariats nouveaux (Villa medicis, Cité des arts, etc.)
- Europe créative : projet porté par l'ESAA en lien avec l'école d'art de Lyon car Morgan Labar est pilote du projet. Des partenariats auront donc lieu dans les mois à venir entre les deux écoles.

Morgan Labar évoque les évolutions concernant l'équipe : arrivées de Ludmilla Barrand. Madame Ghezal n'a pas pu finaliser les travaux de l'EDT avant son départ mais ces travaux pourront l'être grâce à l'engagement de Madame Barrand pour la rentrée 2024.

Les arrivées : Maxime Mercadier, chargé des ateliers, Sébastien Carré, poste en remplacement des fonctions techniques à Baigne Pieds.

Il remercie Emilie Chabert pour le travail à l'Esaa.

Approbation du PV du précédent CA

Monsieur Damien MALINAS demande l'approbation du PV du 17/05/24.

Approbation à l'unanimité des membres présents.

DELIBERATION 1 : intérim de direction et délégation de signature

Monsieur Malinas rappelle l'importance de la continuité de service en cas de vacance de poste.

Il a été proposé à Raphaëlle Mancini, secrétaire générale d'assurer l'intérim de direction de l'ESAA.

Monsieur Malinas remercie Madame Mancini pour son engagement car c'est un gros travail.

La délibération permettra de sécuriser l'organisation de service et d'assurer une continuité des missions de service public.

VOTE : approuvé à l'unanimité

DELIBERATION 2 : procédure de recrutement du directeur.trice de l'ESAA

Monsieur Malinas demande à Madame Mancini d'exposer la procédure à venir.

Madame Mancini rappelle la procédure et indique que la CRC a contrôlé de manière très détaillé le respect des règles liées à ce recrutement.

Calendrier :

Semaine du 2 au 6 septembre 2024	CA de l'ESAA pour valider le calendrier et la procédure	Date à fixer avec la Présidence et la Vice-Présidence
Post-CA semaine du 9 au 13 septembre 2024	Déclaration d'avis de vacance de poste et publication	Lien CDG à faire
6 octobre 2024	Date de fin d'envoi des candidatures	
Semaine du 7 au 11 octobre 2024	Sélection sur dossier (CV et lettre d'intention)	Audition
Du 14 octobre au 18 octobre 2024	Jury de recrutement	Proposition d'un seul jury
Dates à fixer si besoin	2nd entretien si besoin	A définir
Date de prise de fonction souhaitée	Novembre 2024	Date cible selon possibilités du candidat

Composition du jury de recrutement :

Monsieur **Damien Malinas**, Président de l'EPCC-ESAA,
Madame **Anne Gagniard**, Vice-Présidente de l'EPCC-ESAA,
Monsieur **Claude Nahoum**, Premier Adjoint au Maire d'Avignon,
Madame **Corinne Ramelly**, conseillère au cabinet du Maire d'Avignon,
Monsieur **Portet**, directeur du service Culture
Madame **Dalia Messara**, chargée des enseignements supérieurs à la DRAC PACA,
Un représentant de la communauté enseignante
+ le secrétaire général (sans voix délibérative)

Monsieur Broisat a des questions :

« Je voulais vous retranscrire les remarques recueillies auprès des professeurs :

-mettre de l'écriture inclusive dans l'ensemble de la fiche de poste,

-modifier la phrase relative aux deux mentions notamment en reprenant la proposition faite par Sylvie Nayral.

Monsieur Malinas valide ces modifications proposées et acceptées par l'ensemble des membres du CA.

Monsieur Broisat indique que l'expertise artistique arrive tard dans le profil, « il faut un vrai rapport intime à la création en complémentarité des missions accomplies par Raphaëlle Mancini ».

Monsieur Broisat indique que les enseignants souhaitent être représentés lors de la totalité de la procédure et non seulement lors de la commission sur CV.

Monsieur Labar indique que cette disposition fait partie des pratiques conseillées par l'ANDEA.

Monsieur Broisat indique que la date indiquée dans le cahier des charges ne doit pas être bloquante pour des candidats qui ne pourraient être disponibles que début d'année prochaine.

Monsieur Giocanti indique que les professeurs ont le sentiment d'un calendrier trop précipité , il souhaite un calendrier plus flexible , considérant que certains postulants potentiels ont des impossibilités à se rendre aussi rapidement disponible à un tel poste.

Monsieur Nahoum souhaite savoir si le cahier des charges contient les mêmes attendus qu'en 2021.

Cela lui est confirmé.

Anne Gagniard rappelle qu'il est important d'assurer une continuité de gouvernance au niveau de l'école et d'éviter un intérim trop long. Elle remercie Raphaëlle Mancini pour son engagement pour l'école.

Elle rappelle que le binôme entre Morgan Labar et Raphaëlle Mancini a été une parfaite réussite et entend trouver un profil permettant cette continuité d'organisation.

Monsieur Malinas remercie Madame Gagniard pour ces éléments.

Les représentants enseignants sollicitent la présence d'un enseignant tout au long de la procédure et proposent leur candidature au jury de recrutement. Monsieur Giocanti propose que Monsieur Broisat y soit notamment pour son expertise dans le domaine de la création contemporain.

Monsieur Malinas indique qu'un représentant enseignant sera associé à la procédure comme pour le précédent recrutement. L'administration prendra l'attache de l'enseignant pour être associé au jury.

Madame Mancini donne des éléments de contexte :

Au précédent recrutement il y a eu 40 dossiers – 22 recevables, - 2 sessions de recrutement et des candidatures plurielles.

Corinne Ramelly indique qu'elle est rassurée car des candidats se rapprochent déjà des services municipaux pour avoir des informations sur l'école et son fonctionnement.

Monsieur Labar indique qu'il est nécessaire d'être habile au niveau des délais car tous les candidats ne seront pas disponibles au 1^{er} novembre. Il indique avoir fait des remarques sur le cahier des charges pour accompagner la procédure.

Madame Gagniard souligne que le candidat retenu devra à la fois développer des projets de recherche et d'enseignement supérieur mais aussi être présent sur le territoire pour permettre le rayonnement de l'école à Avignon.

VOTE : approbation à l'unanimité

DELIBERATION 3 : publication du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes

Monsieur Malinas remercie le professionnalisme de Madame Mancini pour le travail accompli lors du contrôle de la chambre régionale des comptes. Il indique qu'il sera tenu compte des préconisations formulées par la CRC au regard de l'analyse des comptes pour les années 2016 à nos jours. Il précise que chacun des administrateurs a pu avoir ce rapport et le lire.

Monsieur Labar mentionne le travail énorme de Raphaëlle Mancini qui a été interface de la CRC pour ce contrôle.

Monsieur Labar rappelle que l'équipe administrative est sous dotée et qu'un poste supplémentaire serait nécessaire pour consolider l'organisation.

Selon lui, l'organisation administrative n'est rendue possible que par le travail fait par la direction et au fruit du travail les samedis et les dimanches pour Raphaëlle Mancini et lui ce qui est aussi dysfonctionnant.

Anne Gagniard félicite Raphaëlle Mancini : « nous sommes très conscients de l'excellent travail accompli, quelle que soit la Collectivité c'est une expérience que l'on redoute cela appelle à un professionnalisme et une compétence extrême. »

Madame Mancini remercie les présents de leurs mots en indiquant que Madame Cosme et Madame Herbette ont participé à ces travaux.

Elle précise qu'un plan d'actions sera proposé aux membres du CA lors de la prochaine réunion car toutes les préconisations ne pourront pas être traitées de manière simultanée.

Monsieur Broisat demande si le poste libéré par Emilie Chabert sera remplacé et permettra de répondre aux besoins de l'établissement.

Monsieur Malinas indique que cela doit être traité en interne d'abord.

Madame Mancini indique que ces éléments feront l'objet d'échanges en réunion de services.

Madame Mancini demande si le CA peut approuver la publicité sur le site internet de l'école du rapport CRC après en avoir pris connaissance.

VOTE : approuvé à l'unanimité.

Madame Chabert souhaite remercier tout le monde avant son départ et particulièrement toute l'administration ainsi que Raphaëlle Mancini, avec laquelle elle a commencé à l'ESAA.

Monsieur Malinas clôt la séance du Conseil d'administration.